



ETUDES SUR LE PROFIL ANTHROPOLOGIQUE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ET DE LEURS FAMILLES A ANTANANARIVO

Avec le soutien financier de :

1. Contexte

Le phénomène des enfants en situation de rue (travaillant et/ou vivant dans la rue) touche tous les pays du monde, particulièrement les pays dits « du Sud », et plus spécifiquement les grandes villes de ces pays. Madagascar ne fait pas exception et compte de nombreux enfants en situation de rue dans toutes ses grandes villes.

A Antananarivo, une étude de 2015 comptabilise environ 23 000 enfants en situation de rue (ESR), toutes catégories confondues (seul dans la rue, en famille dans la rue ou dans la rue en journée et dans leur famille la nuit). Un recensement organisé en 2017 par l'Unicef et le Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme a identifié 2430 enfants vivants seuls dans la rue dans les 6 arrondissements de la commune urbaine de Antananarivo (CUA). De nombreuses organisations de la société civile œuvrent au quotidien à Antananarivo pour atteindre et protéger ces enfants et leurs familles. La PFSCE, plateforme de coordination des acteurs dans le domaine de l'enfance, œuvre à faire connaître et défendre les droits des enfants, notamment à travers des actions de plaidoyer. L'objectif du plaidoyer sur la thématique des enfants en situation de rue vise la diminution du phénomène. La présente étude entend à compléter les données existantes en ce qui concerne la situation des enfants et de leurs familles, sous l'angle socio-anthropologique. Cette étude, couplée à une analyse du cadre juridique, devrait permettre d'identifier les leviers d'action pour y arriver, c'est-à-dire les facteurs sociaux ou anthropologiques qui pourraient permettre aux enfants / familles de ne pas se retrouver dans la rue, où d'en sortir une fois qu'ils y sont.

2. Méthodologie de l'enquête

37 entretiens réalisés

117 personnes enquêtées



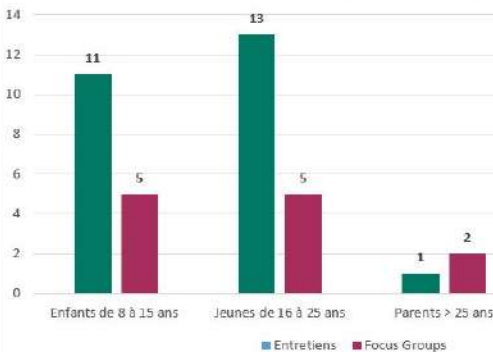
25 entretiens individuels

12 focus groups

66 filles/femmes

51 garçons

Tranches d'âges des personnes enquêtées



Profils des personnes enquêtées

Fréquentent un centre (53) ou non (54)
Scolarisés ou non (Scolarisés dans une EPP ou dans un centre)
Dorment avec leur famille / dans un gîte / seuls
Maintiennent un contact avec la famille ou pas
Travail formel / travail informel / mendiant
Vivent en centre-ville / en périphérie
« Nés » dans la rue / originaires de Tana / de province
Enfants très jeunes seuls dans la rue
Enfants très jeunes qui rentrent le soir
Filles-mères qui vivent dans la rue avec leurs enfants
Jeunes organisés en groupes pour mener une activité
Garçons adolescents / jeunes hommes « délinquants »

3. Principales problématiques identifiées

Viols et agressions sexuelles

Sur le fait, enfants, jeunes et familles sont unanimes que la situation de rue les expose à plusieurs formes de violences dont le viol est la plus grave. Sur les 117 personnes interrogées, une fille a été violée à l'âge de 14 ans, 3 filles (de 13, 11 et 9 ans) et un garçon de 14 ans ont subi des tentatives de viol et ont dû se débattre. D'autres encore se sont enfuis suite à des propositions d'argent jugées indécentes. Au total 29 personnes disent personnellement connaître quelqu'un qui a été violé. Dans tous les récits il s'agit de mineurs, généralement des filles mais parfois des garçons. Très peu de cas sont signalés à la police et même lorsqu'ils sont signalés, il n'y a pas toujours de répercussions, même lorsque le coupable est connu. Certains enfants connaissent le coupable mais ont été menacés et ont peur de le dénoncer.

Recommandations

- Faire un travail de plaidoyer pour que le viol soit reconnu comme un crime et pris en compte par les autorités avec le plus grand sérieux.
- Faciliter l'accès à une réparation juridique et émotionnelle : identifier des relais au niveau communautaire pour accompagner et orienter les jeunes victimes ; sensibiliser les enfants au viol et aux recours possibles ; mettre en place un service d'écoute et d'accompagnement anonyme.



Recommandations

- Formation des parents et des éducateurs en éducation non violente, sur la discipline non violente et les éléments de loi qui protègent les mineurs contre les violences liées à la consommation de l'alcool
- Partages d'expérience ou témoignages des parents dans les séances d'information et identification d'éducateurs « ambassadeurs » d'une éducation non-violente auprès des parents.
- Faciliter l'accès à des soins médicaux et au soutien psychologique pour les enfants victimes de violence (physique et morale)

Violences intrafamiliales

Enfants et femmes (et un mari) font face à des violences intrafamiliales et certains se font battre quotidiennement. 9 enfants sur les 22 vus en entretiens individuels disent avoir été frappés et 5 mineurs se font battre de manière régulière. La violence intrafamiliale semble être plus prévalente chez les familles recomposées, même si certains enfants sont également battus par un parent biologique. L'alcool(isme) est un facteur aggravant dans plusieurs cas. Plusieurs de ces enfants se font battre quand ils ne rapportent pas d'argent de leur travail de rue, d'autres lors de malentendus et d'autres ne savent pas pourquoi on les bat. Plusieurs femmes ont également dit se faire battre par leur mari ou la belle-famille, plusieurs sont également victimes de violences sexuelles de la part du conjoint.

Agressions, vols

La violence la plus vécue est le vol, 57 personnes vues en entretien ou en focus group disent avoir été volées (surtout de l'argent), souvent par des enfants plus grands. Ils tentent de cacher leurs revenus et maigres économies mais n'ont pas de lieu sécurisé pour leurs biens de valeur. Les plus jeunes se font également tabasser par les plus grands (parfois quand ils se font voler), 25 garçons et 2 filles disent avoir été victimes de ces violences de la part d'autres enfants des rues.

Alcoolisme, addictions

C'est le problème principal considéré comme spécifique aux garçons. L'influence des plus grands est perçue comme étant à l'origine de la prise de substances addictives. Dans trois focus groups avec des enfants de 8 à 16 ans, la majorité avait déjà bu (21 enfants sur 25) et 4 avaient déjà fumé du cannabis. Sur les 24 jeunes interviewés en entretiens individuels, 10 disent être exposés régulièrement à la consommation d'alcool dans leur entourage. Dans les discours on sent que les enfants ne sont pas fiers de consommer de l'alcool, du tabac ou « la drogue » (le cannabis) ce qui montre que la consommation de ces substances est mal vue par les enfants eux-mêmes. Les enfants sont aussi fréquemment exposés au problème d'alcoolisme de leurs parents, en s'occupant d'eux ou en subissant des violences dues à l'alcool.

Recommandations

- Sensibiliser les enfants et jeunes à leurs droits et aux endroits où se rendre pour demander de l'aide
- Faciliter l'accès à des banques informelles et/ou à des caisiers des rues sécurisés pour que les enfants des rues puissent mettre leurs biens en sécurité. Ceci pourrait être intégré dans une formation pour encourager une meilleure gestion de l'argent et un début d'épargne

Recommandations

Mettre en place des actions de prévention des addictions, pour les garçons mais aussi pour les filles :

- Activités de sensibilisation et Témoignages d'enfants
- Accompagnement et orientation vers des services de soutien
- Pairs éducateurs : des jeunes qui ont réussi à vaincre leur addiction pourraient témoigner et soutenir d'autres jeunes



Problèmes avec la loi et l'incarcération

Parmi les 12 jeunes ayant été incarcérés, 5 ont été incarcérés pour un vol qu'ils n'avaient pas commis, un a ainsi passé un an et demi en prison ; 9 des 12 jeunes ont subi des violences en cellule policière et/ou en prison : ils sont frappés jusqu'à ce qu'ils avouent (même les innocents). Seulement deux jeunes ont reçu un jugement avant leur incarcération et tous disent ne pas avoir été écoutés en cellule policière. Pour les jeunes garçons, la drogue et l'alcool sont considérés un fléau qui mène à l'illégalité. Plusieurs jeunes enfants ont admis avoir volé mais pour pouvoir se nourrir. D'autres plus grands disent avoir été tenté par l'influence de leurs amis et être devenus pickpockets. Certains parmi eux se sont ainsi retrouvés en prison.

Recommandations

- Un plaidoyer auprès du ministère de la justice pour garantir la protection en cellule policière et en détention, assurer que la présomption d'innocence est respectée et fournir une assistance juridique et/ou de la part d'une association aux mineurs. Idéalement pour les jeunes jusqu'à 25 ans, accusés d'un crime.
- Travailler avec les ministères concernés pour trouver des solutions : obligation de signaler dans les 24 heures l'interlocution d'un mineur, obligation d'accompagnement du mineur dès l'interpellation, aveux pris en compte uniquement si présence d'un représentant juridique, interdiction d'incarcérer un mineur sans jugement, définir un temps limite de détention en cellule policière sans jugement.

Stigmatisation

Les enfants et familles des rues sont perçus comme étant en marge non seulement de la société mais aussi des normes de la société, autant par le grand public que par les représentants d'associations et d'organismes qui les accompagnent. Les enfants des rues sont régulièrement traités de « sales », de « pauvres », de « paresseux », de mendiants, d'impolis, de pickpockets ou voleurs, de « moins que rien », de « non-éduqués » ; les filles sont harcelées et traitées de prostituées. Ils reçoivent ces insultes de la part d'adultes et d'enfants que ce soit dans la rue, sur leur lieu de travail ou à l'école, parfois même de membres de leur famille (proche ou élargie). Ils se sentent « rabaissés », méprisés et « tristes » face à ces insultes. Certains ont dit que les passants sont « irrespectueux », « égoïstes » et même « ségrégationnistes ». Ils se sentent « exclus de la société parce que les gens ne nous considèrent pas comme eux comme on vit dans la rue ». Souvent les insultes et être rabaissé sont les premières choses que les enfants disent ne pas aimer dans leur vie. Être traité de pauvre est considéré comme une lourde insulte. Les enfants ont honte de leur situation. Il est d'ailleurs rare que les personnes qui pourraient bénéficier de services gratuits acceptent d'être enregistrées au fokontany en tant que personne vulnérable ou pauvre. Le terme le plus stigmatisant est sans aucun doute le terme « quatre-mi ».

Recommandations

Il s'agit de travailler sur la capacité d'agir des personnes en situation de rue : restituer aux enfants, jeunes, jeunes-mères, parents et familles des rues la volonté de bien agir, de bienveillance, la volonté de progression dont les résultats de cette étude témoignent. Proposition d'élaborer deux campagnes de communication pour contribuer à réduire la stigmatisation et pour une « réhumanisation » des enfants et familles des rues

- 1ère campagne : campagne visant le grand public : valorisation de « 4-mi aho » « Je suis « 4-mi » : je travaille, j'aide ma famille, je fais des efforts, je prie. », « je travaille, je nettoie la ville, je rends service, je participe à la société. »
- 2ème campagne : Campagne visant les acteurs pour déplacer la responsabilité de l'enfant à la société: récits de vie présentant ce qui les a forcé à la rue et les efforts fournis pour progresser malgré les contraintes à informer & valoriser.

Planification familiale

Pour les filles le manque de planning familial est identifié comme un problème majeur qui mène à l'appauvrissement et perpétue la situation de rue de génération en génération. Pour les jeunes-mères, l'accès à l'hygiène et la capacité de nourrir leurs enfants est au centre de leurs préoccupations.

Recommandations

- Intégrer l'éducation sexuelle, le planning familial, l'utilisation de préservatif dans toutes les activités menées par les associations que ce soit au centre ou lors des maraudes
- Distribution de préservatifs et orientation pour accéder au planning familial
- Soutien : fournir un lieu où les femmes peuvent venir laver leurs bébés, recevoir une information sur comment bien s'occuper de l'enfant et un suivi médical mensuel

Impact de l'épidémie de la COVID-19

Le confinement a fortement impacté la vie des personnes de rue. Toutes les familles ont vu leurs revenus diminuer au moins de moitié, voire interrompus complètement, et seulement deux familles ont bénéficié des aides mises en place par le gouvernement. Les familles ont dû utiliser le peu d'épargne qu'elles avaient mis de côté, souvent dans l'espoir d'ouvrir un petit commerce pour avoir des revenus plus stables. Le confinement a par ailleurs rendu les nuits plus difficiles et certaines familles ont été délogées par les forces de l'ordre de là où ils ont l'habitude de dormir. La perte de revenus à conduit à l'impossibilité de poursuivre les études pour certains enfants dans l'incapacité de payer fournitures scolaires et frais de scolarité.

Recommandations

- Mener une campagne d'identification et enregistrement des familles auprès des fokontany
- Mener un plaidoyer pour que les centres puissent devenir des relais reconnus pour distribuer cette aide aux familles ainsi répertoriées



Sortie de la rue et accès aux centres

La grande majorité des personnes enquêtées s'accordent sur le fait qu'ils souhaitent **changer de vie : ils ne souhaitent plus dormir dans la rue, ne veulent plus être insultés, méprisés et stigmatisés par les passants.** Ils souhaitent devenir financièrement stables et pour tous l'éducation est considérée comme le précurseur pour arriver à mieux gagner sa vie. L'autre facteur considéré essentiel pour pouvoir progresser dans la vie est l'accès à l'identité : bon nombre d'enfants n'ont pas accès à l'école n'ayant pas de copie et le manque de CIN empêche l'accès au secteur formel du travail.

Recommandations :

Mieux informer sur l'action des centres :

- Campagne grand public : clarifier les activités menées, les personnes qui peuvent y accéder, les modalités, la durée des formations, le rôle des parents
- Créer des liens avec les enfants et familles lors des maraudes
- Partage d'expériences des enfants, jeunes, parents qui fréquentent un centre ou qui ont complété une formation



Le projet SANDRATRA

Le projet SANDRATRA est porté par Apprentis Auteuil Océan Indien et mis en œuvre à Antananarivo en partenariat avec 4 associations locales : l'association Graines de bitume, le centre NRJ (Nouveau Relais des Jeunes), l'ONG Hardi Madagascar et l'ONG Manda. Ces 4 associations interviennent directement auprès d'enfants et de jeunes en situation de rue ainsi que leur famille dans les quartiers les plus défavorisés de la capitale.

Le projet SANDRATRA est également partenaire de la plateforme de la société civile pour l'enfance (PFSCE) pour défendre l'accès aux droits des enfants en situation de rue à travers des activités de plaidoyer. Le projet SANDRATRA collabore aussi avec les entreprises et associations partenaire de bureau pour l'emploi (BPE).

La phase actuelle du projet s'étend sur trois années (2019-2022) et vise à accompagner plus de 2 000 bénéficiaires directs :



1600 enfants et jeunes en situation de rue ou enfants vulnérables



500 enfants et jeunes en situation de rue suivis lors des maraudes



500 familles dont les enfants sont pris en charge par les partenaires du projet

Membres de la PFSCE

·Graines de Bitume
·NRJ

Associations partenaires

·ATD Quart Monde
·Foundation Axian

Organismes gouvernementaux

·Direction des actions sociales et de la santé de la CUA
·Ministère de la population

Organismes internationaux

UNICEF

Participants :



Contact Projet Sandratra :
e-mail : contact.projetsandratra@gmail.com
tel : 032 48 897 97

Contact PFSCE :
e-mail : contact@pfsce.mg
tel : 034 98 899 02